



Nova Scotia  
Agricultural  
College

NSAC. Embrace Your World.

# Nominations au conseil des gouverneurs

  
NOVA SCOTIA  
NOUVELLE-ÉCOSSE  
Agriculture

## Le défi :

Le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse (CANE) est une institution centenaire qui affirme maintenant son indépendance comme institution gouvernée par un conseil. Le CANE fait actuellement partie d'un ministère du gouvernement, et nous avons maintenant le pouvoir législatif de devenir une société d'État provinciale, nous permettant ainsi de remplir notre mandat d'éducation de façon plus efficace. Le CANE a donc besoin de créer un conseil des gouverneurs transitoire formé de leaders stratégiques reconnus dans le domaine des affaires et de l'éducation, capables de diriger la transition vers le nouveau cadre de gouvernance. La tâche est importante et complexe. Les résultats seront fondamentaux et de longue durée.

Le conseil transitoire dirigera la transition d'une entité dirigée par la fonction publique à un établissement postsecondaire indépendant gouverné par un conseil, par le biais de l'établissement de la société d'État, des règlements et des processus opérationnels du conseil des gouverneurs transitoire et du conseil des gouverneurs complet, un conseil de la faculté ou un sénat académique, et une orientation stratégique exécutable et fructueuse.

Le conseil transitoire sera formé de leaders du milieu des affaires et de la communauté reconnus pour leur contribution bénévole à des conseils importants et des organismes de gouvernance. Les membres doivent avoir des compétences ou de l'expertise dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Règles de procédures et lois sur la gouvernance des entreprises ou des organismes.
- Surveillance des processus financiers et de comptabilité dans les grandes organisations.
- Processus des conseils et gouvernance des universités.
- Expérience comme cadre supérieur au sein du gouvernement.
- Direction d'une vision stratégique bien informée pour la croissance des industries agricoles.
- Leadership dans les processus et enjeux fondamentaux liés au démarrage d'une organisation.
- Capacité de communiquer une vision claire et de motiver les autres à participer et à atteindre cette vision.
- Établissement ou restructuration des processus opérationnels et de gouvernance dans des moyennes ou grandes organisations.

*Vous pouvez déclarer votre intérêt à être nommé au conseil transitoire des gouverneurs du CANE en suivant les conseils présentés à l'adresse [www.gov.sn.ca/exec\\_council/HowToApply.asp](http://www.gov.sn.ca/exec_council/HowToApply.asp) ou en communiquant avec le bureau du Conseil exécutif au 902-424-5970 (sans frais : 1-866-206-6844).*

**Les déclarations d'intérêt reçues avant midi, le vendredi 7 novembre 2008 seront prises en considération.**

*Pour obtenir plus d'information au sujet de ce défi, communiquez avec :*

Mike Chisholm  
902-424-4560  
Courriel : NSACBoard@gov.ns.ca

*La Province de la Nouvelle-Écosse s'engage à faire preuve d'action positive pour promouvoir la participation équitable des personnes autochtones, des femmes, des personnes handicapées et des membres des groupes raciaux visibles là où ils sont sous-représentés.*

*Les postulants qui souhaitent s'identifier comme candidats à l'action positive pour la nomination sont invités à le faire.*